



GUIDE DE L'ENSEIGNANT

JE PRÉPARE MA CLASSE DE
DÉCOUVERTES
EN TOUTE SÉRÉNITÉ



Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie
Service Classes de Découvertes
Classes@fol74.org - Tél : 04.50.52.30.00 www.fol74.org

Pourquoi partir en classes de découvertes avec la Fol 74 reconnue association complémentaire de l'école ?

Chaque séjour est construit à partir de votre projet, sous forme d'un programme individualisé avec la mise en place de thèmes en cohérence avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Avant le séjour

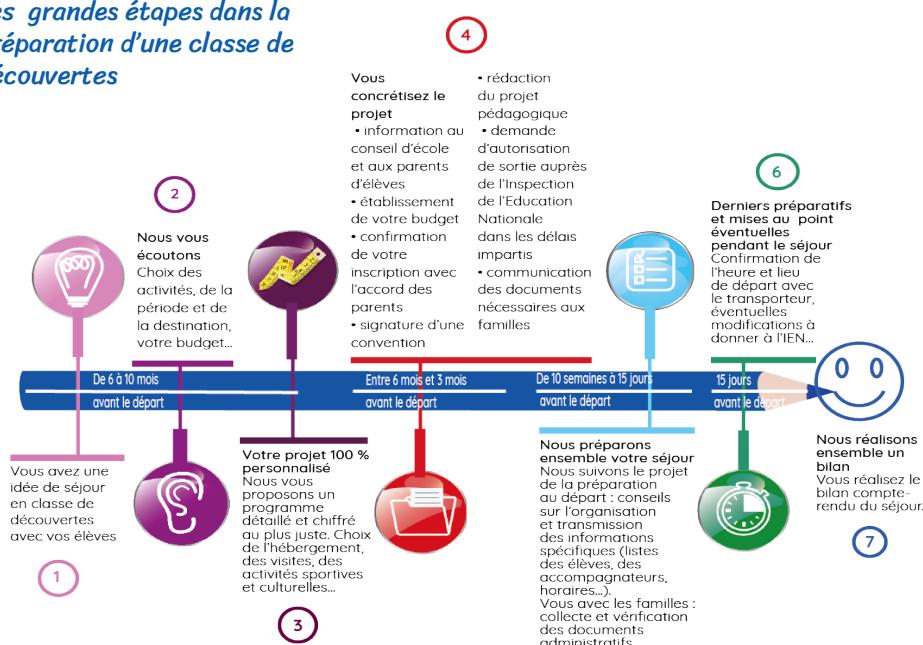
Nous travaillons avec vous en amont, et vous accompagnons tout au long de votre projet.

Nous nous chargeons d'effectuer les réservations spécifiques (sites de visites, prestataires d'activités...).

Nous vous convions aux réunions d'information dans le centre choisi : visite de la structure d'hébergement, rencontre avec l'équipe du centre et les intervenants.

Nous animons des présentations en classe auprès des enfants et également des parents.

Les grandes étapes dans la préparation d'une classe de découvertes



Pendant le séjour

Vous passerez un séjour serein, grâce à une vie quotidienne de qualité organisée par l'équipe du centre.

Elle est dirigée par un directeur/trice qui assure la coordination de la mise en œuvre de votre projet.

Après le séjour

La facturation est établie en fin de séjour selon les conditions fixées dans la convention.

Votre avis est essentiel. Un bilan est réalisé en fin de séjour et une fiche d'appréciation vous est adressée.



Avant le départ

INFORMATIONS

1 LANCEMENT DU PROJET

Avant le lancement du projet, il faut impérativement :

- Bénéficier de l'accord de principe de l'établissement scolaire
- Lancer un sondage auprès des parents. Si une majorité de oui l'emporte, organisez une réunion d'information durant laquelle seront abordés différents thèmes (objectif, aspect financier,...)

2 INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS ET LES DESTINATIONS

QUELS SONT VOS OBJECTIFS ?



Environnement et Développement durable



Sciences et techniques



Citoyenne



Histoire et patrimoine



Activités physiques et sportives



Découvertes des arts et culture



Autres

3 CHOIX DE L'HÉBERGEMENT

Un programme et un devis personnalisés vous seront transmis en fonction des activités et des prestations que vous aurez sélectionnées.

En fonction du projet nous vous proposerons le centre le mieux adapté à la réalisation de votre projet. Vous devez tenir compte :

PENSION
Hébergement & repas



NOMBRE & TYPE D'ACTIVITÉS*



TRANSPORTS
Aller/ retour et sur place



D'ANIMATEURS/ TRICES*

Vie quotidienne ou pour la découverte

*Rester cohérent avec vos objectifs

*En fonction du centre et de la période



Avant le départ



BUDGETISATION

4 PRÉPARATION DES TRANSPORTS

Cette partie du projet représente une part importante du budget. Il faut donc :

- Envoyer sans tarder plusieurs demandes de devis auprès des sociétés de transports (intérêt à garder le car sur place ou non...)

5 TROUVER DES AIDES FINANCIERES

Une fois le devis validé (durée du séjour et activités définies), il faut maintenant trouver des aides financières :

✓ Les subventions départementales (Mairie et Conseil Départemental)

► Pour les classes de neige se déroulant en Haute-Savoie et Savoie :

> Durée minimum de séjour : 3 jours avec 2 nuitées obligatoires

> Montant de l'aide du Département : 20 € par jour et par élève

> Pratique du ski obligatoire (fournir un descriptif du séjour avec les activités pratiquées).

► Pour les classes « vertes » se déroulant en Haute-Savoie et Savoie :

> Durée minimum du séjour : 3 jours avec 2 nuitées obligatoires

> Montant de l'aide du Département : 10 € par jour et par élève

► Pour les classes de découvertes hors Haute-Savoie et Savoie :

► Durée du séjour : comprise entre 3 jours minimum

(soit 2 nuitées obligatoires) et 6 jours inclus maximum

> Montant de l'aide départementale : 7,50 € par jour et par élève

► Durée minimum de séjour : minimum 7 jours avec 6 nuitées sur place

> Montant de l'aide départementale : 10 € par jour et par élève, aide plafonnée à 10 € jours maximum

✓ Les subventions régionales

Vous pouvez obtenir une subvention du Conseil Régional pour les classes de découvertes d'une durée minimum de 5 jours/ 4 nuits. Plus d'information sur le site du conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

✓ Fonds et dotation «Enfance & Montagne»

Le Syndicat National des Moniteurs de Ski Français octroie sous condition des aides financières au écoles souhaitant réaliser des projets en lien avec la montagne.

6 RETOUR DE LA CONVENTION SIGNÉE

Afin de valider votre séjour, il vous faudra nous retourner 2 exemplaires signés de la convention ainsi que l'acompte de 30 % demandé.

7 PARTICIPATION A LA REUNION DE PRÉPARATION

Vous serez conviés à une réunion de préparation dans le centre choisi et pourrez ainsi visiter la structure d'hébergement, renconctrer l'équipe du centre et les différents intervenants et finaliser votre programme.





8 RÉUNION AVEC LES PARENTS

CONCRÉTISATION

La réunion d'information est un moment important. Nos équipes animent des présentations en classe auprès des parents mais également auprès des enfants :

- > Projection d'un diaporama du centre
- > Exemple de journée type
- > Présentation du programme des activités
- > Réponses aux différentes interrogations

Ce moment permet de rassurer les enfants et les familles.

Durant cette réunion, vous pourrez également transmettre aux parents les différents documents à compléter avant le départ :

La fiche trousseau

La fiche sanitaire

Vous pourrez informer les familles sur la participation financière et en cas de difficultés pour certaines, les orienter vers différentes aides possibles (l'assistante sociale du secteur, le comité d'entreprise de leur employeur, le CCAS, la JPA, aides pour les adhérents de la MSA, MAE, la DSDEN...)

9 MONTAGE DU DOSSIER POUR L'INSPECTION ACADEMIQUE

Pour les écoles du 1er degré, un dossier d'autorisation de départ est obligatoire.

Ce dossier sera à compléter par le biais de l'application Sortiesco.

Les éléments à renseigner :

- > La demande d'autorisation de départ
- > Une fiche d'information sur le personnel encadrant
- > Le projet pédagogique
- > Le programme détaillé fourni par la structure d'accueil
- > L'autorisation des parents
- > Le budget prévisionnel
- > La fiche d'information sur les transports aller-retour et des transports sur place
- > La liste des passagers (élèves et accompagnateurs)

N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés dans l'élaboration de ce dossier.

ATTENTION AUX DÉLAIS D'ENVOI AVANT LE DÉPART (hors vacances scolaires)

- ✓ Minimum 8 semaines si séjour hors département
- ✓ Minimum 5 semaines si séjour dans le département





10 LES DERNIERS PRÉPARATIFS

✓ Envoi des documents demandés par l'hébergeur :
Liste des élèves, accompagnateurs, horaires d'arrivée, régimes alimentaires, allergie, PAI, plan des chambres, toute information que vous jugez nécessaire...

✓ Préparation avec les élèves :

Pré-travaux en lien avec le projet et rassurer les enfants les plus timorés.

✓ Préparations avec les accompagnateurs :

Définition du rôle des accompagnateurs, définir les rôles de chacun...

	Rôle pédagogique	Rôle technique
L E V E R	Aider l'enfant en favorisant l'éveil et le développement de l'autonomie dans les temps de vie quotidienne	Prise en charge des levers échelonnés, des pipis ou lit (retirer et changer les draps, changement des pyjamas, amener le tout à la laverie). Veiller à ce que les enfants fassent leur lit et rangent leur chambre, les aider si besoin. Rangement du linge propre et du linge sale des enfants. Veiller au bon déroulement de la toilette. Préparer avec les enfants les affaires dont ils ont besoin pour les activités de la journée.
R E P A S	Faire prendre conscience aux enfants de l'importance des repas. Apprendre à l'enfant les bases d'une bonne alimentation, à maîtriser les quantités afin d'éviter le gaspillage.	Accompagner les enfants à la salle à manger. Les aider à se servir, vérifier qu'ils mangent de tout. Veiller au respect des régimes alimentaires spécifiques. Se répartir aux tables des enfants, discuter avec eux et veiller au calme, les aider au débarrassage des tables.
TOILETTES	Apprendre l'hygiène	Veiller au bon déroulement de la toilette et de la douche, le rangement du linge Gérer les petits soucis et chagrins éventuels
COUCHER	Veiller à la sécurité des enfants et leur bonne santé	Assurer le coucher, faire une ronde en fin de soirée, assurer la garde de nuit

✓ Note aux parents

Rapeler les dernières recommandations (contenu du sac à dos et de la valise...), récupérer les fiches sanitaires, les autorisations de soins, préparation du pique-nique si besoin, préciser heure et lieu de départ...

✓ Contacter :

Le transporteur pour l'horaire et le lieu de départ, le plan de transport, le numéro de portable du conducteur, le numéro d'urgence du transporteur.

Le directeur du centre s'il y a des modifications de dernière minute.

L'IEN (si besoin) pour signaler par écrit toute modification (animateur ou accompagnateur, modification de l'effectif, du programme...).

11 LA MALETTE DE L'ENSEIGNANT

- la liste des élèves avec les coordonnées des parents
- vos papiers d'identité, votre carte professionnelle
- les identités et coordonnées des accompagnateurs
- les fiches sanitaires des enfants

- un formulaire de déclaration d'accident scolaire
- les coordonnées de la DSDEN, de l'autocariste et du centre d'accueil
- la malle pédagogique
- le journal de classe

AVEC VOUS POUR VOUS GUIDER TOUT AU LONG DE LA PRÉPARATION DE VOTRE PROJET

Avec vous pour vous guider

Les séjours proposés dans notre brochure sont donnés à titre d'exemples. Vous êtes maître de votre projet. Vous pouvez donc en choisir la durée, ainsi que le contenu. N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner et vous aider à construire votre séjour en classes de découvertes (guide et fiches pratiques, dossiers pédagogiques...).

Les écoles adhérentes à l'USEP 74, bénéficient de réductions sur la pension complète, allant de 3 à 5% selon la durée du séjour.

Notre guide pratique

Il contient toutes les informations utiles pour préparer votre séjour (financement, santé, compte à rebours...). Il vous sera distribué lors des réunions de préparation ou sur simple demande. Vous pouvez également le consulter sur notre site internet.



Les réunions de préparation

Comme chaque année, des réunions de préparation des séjours avec les responsables de nos structures d'accueil vous seront proposées en automne (classes de neige), en janvier (classes de mer) et en février/mars (classes vertes).



Notre site internet

Découvrez notre site internet www.fol74.org. Vous y trouverez des informations sur nos centres, les activités à réaliser, des exemples de séjours et un espace enseignant contenant les démarches et toutes les informations utiles à télécharger.

Retrouvez-nous également dans le Catalogue National des structures d'accueil et d'hébergement labellisées par le Ministère de l'Éducation Nationale dans le cadre de l'opération «Jeune, nature, expérimentation».

Ainsi que sur le site de Savoie Mont-Blanc Juniors.



Nos centres
vous accueillent



Vos contacts

*Anne PARENT : 04.50.52.30.11
Stéphanie TURC : 04.50.52.30.23
Alice PORTE : 04.50.52.30.10*